

Le Charisme de notre Société - Perspective Historique
Présentation à l'Assemblée Provinciale de l'Afrique de l'Est (EAP) en 2014
Kampala, Ouganda

Introduction

Livinhac écrivait que lorsqu'une Société conserve avec soin l'esprit de son fondateur et observe fidèlement les règles et recommandations qu'il a laissées, cette Société est bénie de Dieu. Dieu lui envoie chaque année de bons et intelligents novices pleins de bonne volonté. Par contre, si la Société perd l'esprit du fondateur et de ses règles et recommandations, elle recevra des candidats médiocres. Cela deviendra un embarras pour l'Église et cette Société disparaîtra rapidement.

Fidélité à nos origines ne signifie pas que les règlements ne changent jamais. Le monde autour de nous est en constante évolution. Notre Société travaille et se développe selon le changement de contexte et les besoins d'apostolat. La culture africaine, l'économie, les politiques nationales et même la théologie ont changé depuis le 19^e siècle. Notre Société doit changer et s'adapter au monde dans lequel nous vivons si nous voulons rester fidèles à la vision originale de notre Société. Il y a ici un paradoxe : si nous ne changeons pas, nous ne resterons pas fidèles à la vision du fondateur ; par contre, en changeant et en se développant, il y a un danger de perdre un peu de l'esprit original des premiers membres de la Société. Des ordres religieux anciens bien établis ont eu besoin de réformes de temps à autre à partir de l'esprit original et des règles de leurs fondateurs. On dit qu'il y a seulement les Cartusiens qui n'ont jamais eu de réformes et sont toujours demeurés fidèles à l'esprit original du début. Il est bon de se référer à nos racines, de rester en lien avec le charisme initial et de voir comment notre Société s'est définie et structurée. Nous pouvons voir comment elle a changé et nous demander si nous sommes restés fidèles à notre vision originale et à notre vocation de Missionnaires d'Afrique.

Nous prenons généralement pour acquis que les règlements originaux et notre charisme viennent du cardinal Lavigerie. Ceci est partiellement vrai. Les règles des Dominicains, Franciscains et Jésuites sont basées sur le style de vie de leurs fondateurs respectifs. Saints Benoît, Dominique, François et Ignace ont développé leur propre style de vie et ont attiré des disciples à les suivre. Ceci n'est pas le cas pour les Pères Blancs. Différemment des fondateurs de la plupart des ordres religieux, Lavigerie n'a jamais été un membre de notre Société. En 1876, il a demandé au pape Léon s'il pouvait mettre de côté ses obligations d'archevêque et joindre ses missionnaires¹. Le Pape a refusé et probablement au soulagement de nos prédécesseurs ; Lavigerie demeura ainsi à l'extérieur. Les premiers membres de la Société n'étaient pas toujours d'accord avec ses propositions et il a dû en tenir compte, même dans des points majeurs comme nous verrons. Quand les Constitutions ont été présentées pour la première fois à Rome pour être approuvées, Lavigerie a remarqué : "*Je n'ai pas fait ce que je voulais et j'ai fait ce que je ne voulais pas*".²

Les Constitutions se sont développées et adaptées dès le début selon les idées du premier maître des novices, du Cardinal et des membres à part entière de la Société. Il y a eu aussi des changements mineurs exigés par le Vatican. Dans un décret de Rome, on a exigé une augmentation de la période de méditation le matin de trente à quarante-cinq minutes incluant les prières du matin et le silence obligatoire, excepté durant la récréation et le travail pastoral. Je vais essayer d'expliquer les contributions des membres aux modifications des constitutions du début de la Société jusqu'au Chapitre de 1900 que Jean Claude Cellier appelle le Chapitre de la maturité³.

¹ Décembre 1876

² *Instructions Livinhac*, Namur 1950, p. 196

Les deux premiers noviciats

La fondation de la Société date de l'ouverture du premier noviciat. Cet événement a eu lieu le 18 octobre 1868 avec la venue de 4 novices. Six autres se sont joints le mois suivant. Lavigerie a demandé aux Jésuites de fournir le premier maître des novices avec une seule règle à observer qui était de suivre le noviciat des Jésuites. En plus des conférences spirituelles et des moments de prière, les novices avaient un horaire chargé de travail manuel le matin et le soir et, en plus, superviser un groupe d'orphelins et un dispensaire durant leur récréation. La règle jésuite incluait la coulpe (chaque semaine, les novices se mettaient à genoux dans un cercle et se signalaient mutuellement leurs fautes) ainsi que la coutume de la correction fraternelle. Il y avait aussi un système de correction fraternelle. Les corrections fraternelles devenaient facilement non fraternelles et les novices n'aimaient pas ces deux formes de correction. Deux des trois premières recrues, Pux et Barbier ont refusé de prendre part à "la coulpe" et quand Lavigerie apprit cela durant une visite au noviciat, il les a immédiatement renvoyés⁴. Nous notons que Lavigerie a été très strict, mais cela n'était pas une question de "la coulpe", car cette coutume a été supprimée au noviciat suivant. Pour lui, cela était une question d'obéissance. Un novice prêtre ne voyait pas la nécessité de faire le noviciat et a quitté avec les deux séminaristes qui étaient venus avec lui. Sur un total de dix novices, six ont quitté avant la prise d'habit qui a eu lieu cérémonieusement quatre mois après le début du noviciat, soit le 2 février 1869. Cette date correspondait à la Purification de Marie selon l'ancien calendrier liturgique.

Les quatre survivants incluaient Deguerry et Charmetant qui ont été des personnes de grande importance au début de la formation de la Société. Charmetant a été ordonné ce jour-là. L'habit a été conçu par Finateau et correspondait au vêtement coutumier des Arabes algériens. Il était différent de notre habit traditionnel qui a des manches étroites et des boutons. Le rosaire était aussi porté, mais le style s'est amélioré plus tard. La chéchia avait un pompon. Cependant, Lavigerie plaça les novices en ligne et coupa leur pompon. Quand ils quittaient la cérémonie, disait Duchene, *"nos chers petits orphelins arabes nous dévoraient des yeux et il était nécessaire de leur donner satisfaction en les laissant baiser les mains et les habits de leurs babas"* À ce moment-là, Lavigerie désirait que cette fête du 2 février soit la fête principale de la Société. L'évangile de ce jour incluait les paroles de Siméon qui proclamait Jésus comme la lumière et révélation à toutes les nations. C'était le festival de la lumière et la messe commençait avec une procession avec des chandelles, un symbole approprié pour les missionnaires qui chassait la noirceur du monde païen.

Une fois le noviciat commencé, Lavigerie a dit au maître des novices de composer une règle pour la Société. Le Père Vincent en a écrit une, basée sur les Constitutions des Jésuites. Cela incluait des vœux et même deux types de vœux. Lavigerie a demandé aux novices ce qu'ils en pensaient. Ils voulaient une règle pas vraiment comme une communauté religieuse et plus adaptée au style de vie missionnaire. Ils ne voulaient ni prendre des vœux ni la pratique de "la faute". Dans une lettre écrite en septembre 1968⁵, Lavigerie avait mentionné qu'il voulait une Société composée de prêtres séculiers comme ceux des Missions Étrangères de Paris. À ce moment-là, ils étaient le groupe missionnaires le plus connu et attirait jusqu'à une centaine de vocations par année pour les missions en Asie. Cependant, ce n'était pas un Institut religieux. Ses membres appartenaient à leurs diocèses respectifs en France et ils étaient secondés par un vicaire apostolique. Ils étaient reliés entre eux uniquement par une promesse personnelle de servir les missions. Lavigerie était attiré surtout par leurs objectifs, spécialement le fait de s'adapter aux coutumes locales, d'établir le clergé local et de garder des contacts réguliers avec Rome. La question des vœux n'a pas été réglée immédiatement.

³ Ceillier Un pèlerinage de chapitre à chapitre, livret bleu n° 1, p. 68

⁴ Après leur départ, Barbier a été aumônier des sœurs à Bone et Bux et est allé à Constantinople pour un travail missionnaire avec les Musulmans. Il est mort là après quelques années.

⁵ Wellens p. 23

Vincent a été transféré après quelques mois et a été remplacé par un autre Jésuite, Creusat. Au début du deuxième noviciat, en 1869, Lavigerie a présenté à chaque novice un document des règles à suivre contenant cent quarante-six paragraphes. Il leur proposait aussi de prendre des vœux. À ce moment-là, Lavigerie voulait suivre la tradition bénédictine. Maze suggère que Lavigerie propose cela pour une Société de Frères dédiés à l'agriculture, mais des fermiers de type moines sans prêtres ne permettraient pas l'évangélisation. Les novices n'étaient pas intéressés par cette idée et Creusat ne l'a pas mis en pratique durant le noviciat.

Le début de la guerre Franco-Prussienne en juillet 1870, vers la fin du deuxième noviciat, suivi de la révolte de la Kabylie en octobre ont été, semble-t-il, un désastre pour de nouvelles recrues et pour l'obtention de ressources financières pour la Société. Lavigerie était découragé et a demandé à Charmetant d'informer ses confrères qu'ils étaient libres de retourner à la maison. Il est revenu le jour suivant pour connaître leur réponse. L'idée de renvoyer les orphelins dans les villages musulmans a consterné Charmetant⁶. Plus d'une centaine avaient été baptisés. Sous son autorité, il y a eu unanimité de ne pas dissoudre la Société. Cela a été une année très pénible, sans aide financière et avec un travail ardu pour les orphelins et les novices qui travaillaient la terre pour transformer un terrain non cultivé près de Maison-Carrée en terrain de culture. Pendant ce temps-là, Lavigerie était parti régler un problème urgent : la faillite du diocèse de Constantine, puis il est allé en France. À son retour, quelques mois plus tard, il ne restait que 8 membres du premier noviciat incluant Charmetant et Deguerry. Sur les huit, trois sont morts dans la Société : Soboul à Tabora, Paulmier a été martyr dans le Sahara et Castex a été assassiné en Kabylie. Lavigerie pensait que pour assurer la survie de la Société, il serait nécessaire de joindre une autre communauté, c'est-à-dire les SMA de Lyon. Les Pères qui ont été envoyés de Lyon pour prendre la responsabilité du petit séminaire arabe avaient peu d'expérience et n'ont pas impressionné Lavigerie. Il les a renvoyés après une courte période. Pendant ce temps-là, Charmetant insistait que les difficultés allaient fortifier la vocation des confrères et que la Société allait se développer elle-même. Lavigerie accepta donc de commencer un troisième noviciat. Il a envoyé Charmetant faire le tour des séminaires français pour recruter des candidats⁷. "*Si Dieu bénit votre tournée et envoie un bon nombre de séminaristes avec les qualités requises, le travail continuera*". Livinhac, qui connaissait bien Charmetant, disait que bien qu'il soit jeune et avec une personne d'apparence modeste, il était très pieux, zélé et dévoué. Le noviciat de 1871 a commencé avec quatre novices et a reçu ensuite une quinzaine d'autres durant l'année. Charmetant a toujours été un ambassadeur de la Société avec une très grande réussite et même, plus tard, lorsqu'il dut rencontrer la chambre des députés et des responsables de l'aristocratie.

⁶ Livinhac lui a dit : *Dieu s'est servi de lui pour empêcher l'œuvre de sombrer entièrement* Instructions p. 197

En 1871, Charmetant va visiter les vingt-deux séminaires suivants : Mende, Rodez, Toulouse, Tarbe, Luson, Nantes, Rennes, Le Mans, Seez, Bayeux, Coutances, Quimper, Vannes, Angers, Poitiers, Metz, Nancy, St Die, Langres, Besancon, Viviers, Lyon. ⁸ Livinhac, *Instructions*, p. 210-211

Le troisième noviciat

En octobre 1871, le troisième noviciat a commencé sous la direction du Père Creusat, S.J. Durant la retraite, Lavigerie a mentionné qu'il était déçu que les premiers missionnaires n'aient pas accepté les règlements écrits et approuvés par Vincent. Les nouveaux règlements étaient plus courts et n'avaient pas le caractère monastique. La "coulpe" a été abolie et il n'était plus question de vœux. Le P. Wellens pensait que l'idée des vœux venait de l'influence du P. Vincent. Cette même année, un scolasticat a débuté avec quatre étudiants sous la responsabilité d'un supérieur jésuite.

Creusat n'a pas survécu plus longtemps que Vincent comme maître des novices. Après quelques semaines du début du noviciat, il a été remplacé par le P. Terrasse, un autre jésuite. Terrasse a été une bénédiction de Dieu, écrivait Baunard, le premier biographe du Cardinal. Livinhac disait de lui qu'il avait compris l'esprit du fondateur et le transmettait aux novices. Au lieu de longues conférences sur les valeurs apostoliques, il enseignait aux novices la générosité et la charité. Il n'a pas essayé de transmettre les règles jésuites, mais donnait une vraie formation missionnaire. Tout en partageant la vie avec les novices, il a modifié certaines exigences trop austères du Cardinal. Lavigerie voulait que les novices vivent le style de vie pauvre des Arabes. Un nouvel arrivé décrit sa cellule qui contenait un matelas de paille comme lit, une table et une chaise de bois et un petit crucifix de bronze. On lui a dit : "cela est mieux que ce que tu auras en mission"¹⁰. Les premiers novices s'assoiaient par terre pour les repas avec seulement un plat de couscous et une tasse d'eau. Terrasse trouvait que les novices européens ne pouvaient pas supporter certaines exigences trop sévères du noviciat et les a diminuées. Cet homme chaleureux a apporté un nouveau souffle à la formation. Une des novices a écrit plus tard : "Nous étions de grands enfants qui avaient besoin d'affection et d'encouragement. Cela faisait longtemps que nous n'avions pas eu un bon mot". Les novices l'appelaient "la Bonne maman Terrasse" qui savait trouver une solution à leurs difficultés et intervenait auprès de Lavigerie en leur nom. Il avait une véritable façon convaincante qui disait : "*Oh Monseigneur, ces pauvres enfants, ces pauvres enfants*" et le Cardinal lui donnait raison. Il a formé le noyau de la nouvelle Société durant quatre ans. Lavigerie a essayé en vain de convaincre Terrasse de joindre la Société et de laisser les Jésuites, espérant le nommer Supérieur général, mais il a refusé. Après le premier Chapitre, il a quitté. Charbonnier a été nommé maître des novices et les règlements du noviciat sont restés sensiblement les mêmes jusqu'au Concile Vatican II.

Le premier octobre 1872, quatre ans après l'ouverture du premier noviciat, douze missionnaires ont fait leur serment¹¹. La Société commençait à se faire connaître et les deux visites de Charmetant dans les séminaires français avaient porté d'excellents fruits. En janvier 1873, la seconde tournée de Charmetant a ramené un bon groupe, entre autres Livinhac, Bridoux, Toulotte, (tous les trois ont été évêques), Delattre archéologue célèbre de Carthage et Jamet le fondateur de la maison de Zanzibar¹².

⁹ Wellens, p. 37

¹⁰ Au temps du P. Betz c.1930, quelques items ont été ajoutés : une carafe d'eau, un bassin sur une petite table et un pot de chambre. Un des novices a indiqué que dans le réfectoire, ils lisaient les lettres du Fondateur à l'Afrique équatoriale et les lettres de Laperrine, l'ami de Foucauld sur la pacification des tribus au Sahara. À part la chapelle, les novices auraient pu être formés pour la légion étrangère française. *Mémoires* Charles-Henry Vincent. (MG B3-10)

¹¹ Sept sont morts dans la Société : Palmier et Bouchard ont été assassinés au Sahara en route vers l'Afrique de l'ouest. Soboul était dans la seconde caravane pour l'Afrique de l'est et est mort quelques semaines après son arrivée à Tabora. Feuillet avait une mauvaise santé et est mort à son retour en France pour des traitements ; Castex a été tué en Kabylie ; Fretz est mort à Maison Carrée et Pascal dans la première caravane via Ugogo. Quand Deguerry a laissé la Société en 1890, il était le seul survivant sur 10 dans la Société.

¹² Voir le livre bleu sur le P. Jamet par Ivan Page.

J'ai donné des détails sur les débuts difficiles de la Société pour montrer que la survie de la Société était due à la persévérance remarquable de ses membres. Cela explique comment un caractère dominant comme Lavigerie a tenu compte des opinions et désirs de ses membres et que, en deux occasions, cela a permis à la Société de continuer, même quand Lavigerie avait perdu espoir.

Les premiers Chapitres

En 1874, il y avait quarante-trois Pères et neuf Frères dans la Société et Lavigerie a décidé de convoquer le premier Chapitre. Sa santé lui donnait des problèmes et il voulait assurer le futur de la Société. Tous les supérieurs et les Pères en Algérie ont participé : dix-sept en tout et Lavigerie a présidé. Dans un discours touchant, il a déclaré aux capitulants que jusqu'à présent, il avait porté la Société dans ses bras comme des enfants et que les membres devaient maintenant se prendre en main, bien qu'il restera toujours le supérieur comme fondateur et Délégué apostolique. Pour la première fois, un conseil a été élu par les capitulants : Deguerry, Charbonnier et Livinhac. Deguerry et Charbonnier ont reçu le même nombre de votes, mais comme le premier était plus vieux et un des premiers novices, Lavigerie l'a choisi comme Supérieur général. Il aurait une autorité limitée étant sous la supervision du fondateur durant sa vie. Les capitulants ont choisi Charmetant comme procureur, mais cela a été refusé par Lavigerie qui voulait l'envoyer en Amérique du nord pour une levée de fonds. La décision la plus importante a été le changement du statut des Frères. Précédemment appelés Frères catéchistes, ils seront dorénavant appelés seulement Frères et au lieu de prendre trois vœux, ils prendront le même serment que les Pères. Les autres points d'agenda concernaient les études théologiques et des points de pastorale comme celui de l'attention à donner aux orphelins et au petit séminaire arabe. Une décision qui n'a jamais été mise en pratique a été le transfert des quartiers généraux de Maison-Carrée en Algérie à Paris, alors que le noviciat et le scolasticat resteraient en Afrique. Le jour après le Chapitre, Lavigerie a remis la propriété et tous les biens qu'il avait achetés pour la Société depuis sa fondation. Il a aussi présenté au Conseil général le montant de 51 000,00 francs et a déclaré la Société sans aucune dette. Il a cependant indiqué que les revenus de la Société n'étaient pas suffisants pour les dépenses ordinaires.

Il y a eu au moins huit autres Chapitres durant la vie du Cardinal ¹³. Durant les premières années, la plupart des confrères étaient en Algérie. Quelques Chapitres n'ont pas pris de décisions significatives, celui de 1880 dura seulement un jour. Celui de 1883 était seulement pour choisir les membres du Conseil général. D'autres Chapitres étaient au sujet de la distribution du personnel, l'organisation du travail, les mises à jour des règles de l'apostolat et le manque des ressources financières. Durant cette période, la Société a augmenté régulièrement en nombre ainsi que l'apostolat. Au moment du Chapitre de 1877, il y avait dix maisons en plus de Maison-Carrée, deux orphelinats, le village de St-Cyprien composé d'orphelins qui avaient grandi et s'étaient mariés, un petit séminaire arabe, trois missions en Kabylie et des paroisses dans les villes de Laghouat, Geryville et Biskra. Les confrères ont remplacé les Jésuites comme membres du staff du noviciat et scolasticat. Le rapport de ce Chapitre a souligné que *"l'extension de la Société s'est réalisée à l'intérieur de l'Algérie, mais il ne faut pas oublier que le cœur de l'Afrique est le vrai but de notre apostolat."* ¹⁴ La situation a changé rapidement car il y avait plus de personnel disponible : Il y avait soixante-quinze Pères et huit Frères. Sous la pression de Lavigerie, le Conseil a accepté l'église Sainte-Anne à Jérusalem ; la première communauté est arrivée là en octobre 1878. Presque tous les membres de la Société étaient volontaires pour faire partie de la première caravane pour l'Afrique de l'Est qui a quitté Marseille cette même année. Huit années plus tard, en plus de la succession de caravanes en Afrique de l'Est pour les postes de mission de Nyanza, Tanganyika, Zanzibar et le haut Congo, d'autres fondations ont commencé en Afrique du Nord et en Europe.

¹³ En 1875, 1876, 1877, 1880, 1883, 1885, 1886, 1889-90.

¹⁴ Ceillier, *op. cit.*, p. 21

Il y avait une communauté responsable de la basilique Notre-Dame d'Afrique à Alger, un deuxième village chrétien en Algérie (Ste-Monique), trois autres postes en Kabylie, le collège St-Charles à Carthage et des nouvelles fondations à Malte. En Europe il y a eu Lille, Paris, St-Laurent d'Olt et Woluwe St-Lambert en Belgique. En novembre 1892, selon les mots de Livinhac : *"Au moment où le Cardinal a remis sa grande âme à Dieu, il y avait quelques centaines de Pères et de Frères."*

Lavigerie - Fondateur

Lavigerie dirigeait et supervisait la Société. Le fondateur se réservait le droit "d'une façon jalouse la direction supérieure de l'Institut. Deguerry devait écrire au Cardinal chaque semaine. Lorsque Lavigerie a convoqué le premier Chapitre pour l'élection du premier Conseil, il a écrit : *"Aussi longtemps que je vivrai, je resterai le Supérieur principal de la Société, ceux parmi vous qui seront Vicaire général seront sous mon autorité."* Il considérait les Pères trop jeunes et sans expérience pour prendre leurs propres décisions. Il présidait normalement les Chapitres et aucune délibération n'était validée sans son consentement. Le Chapitre pouvait élire les membres du Conseil général, mais il choisissait lui-même le Supérieur général qui était son Vicaire. En 1883, les règles de la Société stipulaient que le Chapitre devrait élire le Supérieur général, mais Lavigerie s'est opposé et a demandé à Rome que le Chapitre suive la pratique précédente d'élire les membres du Conseil et lui élirait le Supérieur général. Léon XIII a accepté, mais pour une fois seulement. Au début du Chapitre de 1886, Lavigerie a déclaré que ce serait probablement son dernier. Bien qu'il eût seulement soixante et un an, il avait une mauvaise santé et il avait déjà béni sa tombe à la basilique de Carthage. Il y avait trente capitulants, seulement quatre ont été élus, les autres étaient supérieurs de postes de mission. Il a annoncé qu'il abandonnait son droit de veto sur les décisions du Chapitre et du Conseil général. Il a quand même indiqué clairement qu'il voulait que le Chapitre choisisse Deguerry comme Supérieur général. Le Chapitre suivant a eu lieu en 1889. Le Cardinal n'était pas présent, mais il a écrit aux délégués : *"Je ne vous donne pas un ordre, car le Droit Canon ne le permet pas, mais le conseil d'un Ancien que vous êtes libres de suivre ou non, mais considérant que par votre bon esprit et piété filiale vous y attacherez son importance... j'ai senti l'obligation de vous indiquer la meilleure personne qui pourrait assurer la responsabilité de votre Société en la personne de l'évêque Léon Livinhac"*. Il a ensuite nommé ceux qu'ils voulaient comme membres du Conseil Général : Deguerry, Viven, Voillard et Dausbourg. Le Chapitre a suivi son conseil excepté qu'ils ont choisi Toulotte au lieu de Dausbourg. Livinhac était en Ouganda et les autres points du Chapitre ont été suspendus jusqu'à son retour une année plus tard. Entre-temps, Deguerry l'a substitué comme premier Assistant. C'est durant cette période qu'il y a eu un désaccord entre Lavigerie et Deguerry au sujet de la répartition des fonds et cela a causé la résignation de Deguerry de la Société. Il était le dernier du premier groupe de novices et du premier groupe à faire serment. Mercui a écrit trente ans plus tard que parfois, de jeunes confrères font passer des remarques irrespectueuses sur des confrères qui ont quitté la Société à cause de circonstances malheureuses ; entre autres Deguerry et Charmetant. Si ceux-ci réalisaient combien la Société leur doit, ils seraient plus lents à porter des jugements¹⁹.

¹⁵ Ces nombres sont incertains. Ceillier a dit qu'il y avait 470 Pères et Frères au temps du Chapitre de 1900, le double du nombre de 1894.

¹⁶ Wellens, p. 117

¹⁷ Au sujet des difficultés de Deguerry, voir Duchene p. 69 (notes 5-5).

¹⁸ Charmetant a quitté en 1886, quand il a appris que sa santé ne lui permettrait pas d'aller en mission. À Paris, il est devenu Directeur général de L'Oeuvre d'Orient.

¹⁹ Ceiller, ibid, p. 4

Lavigerie - personnalité

Les premiers confrères avaient beaucoup d'estime et d'affection pour le Cardinal. Il visitait régulièrement les premiers noviciats donnant des conférences qui étaient source d'inspiration pour les novices. Un novice le décrivait comme une personne de grande taille et imposante avec une longue barbe blanche. Bien qu'à cette époque, il avait seulement quarante-cinq ans, il semblait avoir dix ans de plus. On dit qu'il avait un regard perçant. Il pouvait sûrement intimider. Deguerry a admis qu'il ne pouvait pas se présenter à lui sans crainte et hésitation. Son tempérament volcanique très évident dans sa correspondance cachait son humilité personnelle. Un jour, un novice est allé le voir avec grande crainte, tenant en main une médaille de St-Joseph et a été grandement surpris par sa bonté et gentillesse. Un autre ancien novice se rappelle que souvent, durant ses visites au noviciat, il montrait une grande douceur et bonté qui nous attiraient vers lui. Paulmier, plus tard assassiné au Sahara, disait : "Nous voulons voir papa". Malgré les moments de dépression et découragement, il avait une énergie énorme et pouvait occuper sans arrêt une douzaine de secrétaires avec son énorme correspondance. Son activité ne l'empêchait pas de se lever à quatre heures du matin pour une heure de prière avant la messe. Il trouvait du temps pour un autre moment de prière le soir. Il pouvait agir de façon impulsive. Un jour, voyant deux novices se faisant des signes durant une retraite en silence, il les a renvoyés tous les deux. Deguerry l'a supplié de permettre à l'un de rester, mais seulement à la condition de passer le reste de la retraite à genoux durant les repas ²⁰. Durant un discours lors du centenaire de naissance de Lavigerie, Voillard a donné plusieurs exemples montrant comment Lavigerie, après avoir fait de vifs reproches à une Sœur ou un Père, lui demandait ensuite pardon. Un Père a été tellement ému de voir le Cardinal sur ses genoux qu'il a pleuré et le considérait ensuite comme saint.

Arrivant à Alger sur un bateau français pour prendre en charge de son nouvel archidiocèse, il a été accueilli par des milliers de personnes, Arabes et Européens, qui l'ont escorté à sa résidence. Il a passé les jours suivants à Kouba en prière et méditation. Il était un grand visionnaire ; il voyait le petit et pauvre diocèse d'Alger comme la porte d'entrée du continent de 200 millions de personnes. Il était conscient de l'implication de l'ouverture des routes en Afrique centrale par les explorateurs européens Stanley et d'autres. Il a proposé un mémorandum secret au Pape pour l'évangélisation d'une grande partie de l'Afrique à partir de la côte est jusqu'à la côte ouest. Il a passé de nombreuses heures à étudié les cartes avant de donner des conseils très détaillés dans ses instructions aux premiers missionnaires en Afrique centrale. Cela concernait les conditions matérielles et comment conserver la santé, dans son très grand souci de les aider à implanter la foi. Il était dédié entièrement à l'Église et au salut des âmes.

Conscient aussi du début de l'histoire de l'Église avec saints Cyprien et Augustin, il a travaillé fort pour revitaliser l'Église d'Afrique du Nord, avec quelques succès. Il a été très attristé par les récits et les effets dévastateurs de la traite des esclaves au Congo. Il a fait de son mieux pour sensibiliser la population partout en Europe de l'Ouest. Il pouvait prendre des décisions importantes pour la Société sans consulter ses membres ; par exemple, accepter la prise en charge de Sainte-Anne et d'engager la Société en Afrique centrale. Même au Chapitre suivant sa mort, le Cardinal avait mandaté Toulotte d'informer les capitulants d'élire Livinhac comme Supérieur général. Cependant, le Conseil général n'a pas toujours suivi ses désirs. Par exemple, le Conseil a refusé de déménager à Carthage quand Lavigerie a pris résidence à Tunis. L'exercice de son autorité pouvait avoir des conséquences négatives et risquer l'échec de ses entreprises, comme au Toast d'Alger après avoir reçu seulement une suggestion indirecte du pape Léon XIII. Les grandes cérémonies et les banquets faisaient contraste avec son style de vie pauvre. Bien qu'il dominât, il avait en même temps le sens de la persuasion. En 1886, Deguerry refusa catégoriquement le poste de Supérieur général. Après que Lavigerie lui eût fait demander respectueusement de reconsidérer sa décision pour le bien de la Société, il a terminé en affirmant que si Deguerrey ne changeait pas d'idée, il laisserait tomber sa responsabilité et sa relation avec la Société ; une menace qu'il aurait sûrement mise en pratique. Deguerry n'avait que le choix de se soumettre ²¹. Quand Livinhac a répondu qu'il n'était pas digne d'être nommé évêque, Lavigerie lui a répondu qu'il retournerait en Ouganda seulement avec cette charge.

²⁰ Lavigerie croyait que la porte d'entrée dans la Société devait être étroite et large celle de sortie. Il s'est plaint que plusieurs directeurs de novices et de scolasticats n'avaient pas compris ce principe. Trois mois devraient suffire pour voir si un novice est apte pour l'apostolat. On peut voir changer les cœurs, mais jamais les têtes. Duchene, p. 129-130

²¹ Voir Duchene, pp. 124-125

Notre héritage de Lavigerie

Chaque Institut religieux à ses charismes. Lavigerie a écrit : *"ne perdez jamais le caractère et l'esprit de votre Société. Laissez les autres congrégations suivre leur chemin"*. Lavigerie exigeait un engagement total pour l'Afrique seulement. Les Constitutions disaient que la Société ne doit pas accepter d'apostolat ailleurs excepté sur un mandat spécifique du Vatican. La vie communautaire était une caractéristique essentielle de la Société. Les premières instructions de 1869 exigeaient que chaque mission future dût avoir un minimum de trois missionnaires²². *Selon les Constitutions, on devrait renoncer à l'existence de la Société plutôt que de renoncer à ce point crucial*²³. Cette phrase est du Cardinal lui-même. Cela est une règle qui ne peut pas être remise en question. L'unique interprétation a été faite une fois les missions ouvertes quand il fallait voyager à pied dans des succursales éloignées. Il a donc été dit qu'un Père ne pouvait être absent de sa mission pour des "safaris" plus de cent vingt nuits par année. La règle de trois n'était pas seulement une question de vivre sous le même toit. Ils devaient donner un exemple d'amour mutuel et de charité pour les gens. La politesse était essentielle. Il comparait un groupe de novices impolis à une armée de *bachi-bouzouk*²⁴. Lavigerie a laissé des instructions détaillées aux supérieurs. La première exigence était de construire une vie communautaire et un soutien mutuel autant physique que spirituel aux confrères et de ne jamais fermer les yeux sur leurs problèmes.

Le style de vie des premiers missionnaires était beaucoup plus structuré qu'aujourd'hui. Chaque communauté avait un horaire détaillé des exercices spirituels, des repas, du travail pastoral et de la récréation. La valeur de ces règlements était spécialement important dans les vicariats où les missions étaient isolées l'une de l'autre et probablement que les confrères ne recevaient aucune visite durant l'année, excepté celle de l'évêque durant sa tournée de confirmation. Les communications se faisaient à pied. Les bicyclettes sont arrivées trente ans après la première caravane et les motocyclettes seulement après soixante ans. Aujourd'hui, ce serait un style monastique d'aller à la chapelle après le repas et de chanter le Psaume Miserere en latin²⁵, ou portant toujours la gandoura, ou encore ne pas permettre aux laïcs de franchir la partie privée de la maison. Cependant, une forte structure a aidé à conserver le moral et le sens d'identité comme missionnaires. De nos jours, on peut se demander si la télévision a eu des effets négatifs sur la vie communautaire ou, plus récemment si le temps passé à l'ordinateur affecte nos priorités.

Parmi les obligations de la vie communautaire, la prière est la plus importante. C'est le missionnaire qui fait le travail, mais c'est Dieu qui agit et fait grandir la mission²⁶. Dans son insistance sur la prière, Lavigerie a transmis son expérience personnelle. Il a écrit *"la prière et l'esprit de prière sont le cœur du noviciat et le reste dépend de cela. L'horaire donnée à la prière est de quatre heures par jour"*²⁷.

Dès le début, les communautés sont internationales. Durant la cérémonie de départ de la neuvième caravane le 29 juin 1890, le cardinal Lavigerie a affirmé clairement : *" Mon ambition a été qu'en parlant de notre petite Société... on doit au moins dire qu'elle est catholique par excellence... J'ai déclaré que je ne garderai pas un membre qui ne partage pas un amour égal pour tous les membres de la Société, peu importe leurs origines"*²⁸. En 1928-1929, l'évêque Hinsley, le visiteur apostolique de Pie XI, a parcouru vingt-cinq mille kilomètres à travers les territoires britanniques de l'Est et de l'Ouest de l'Afrique. Il a comparé l'état des missionnaires en "Afrique de l'Ouest qui étaient assez nationalistes, vivaient seuls, et quelques-uns étaient devenus broussards, avec la sagesse de la vie communautaire internationale des Pères Blancs des communautés de trois, et qu'après dix ans, ils retournaient à la Maison Mère pour un renouveau spirituel et physique"²⁹.

²² Lavigerie *Instructions* p. 16

²³ Lavigerie *Instructions* p. 43

²⁴ *Instructions* p. 338

²⁵ Psaume 51 que nous disons maintenant le vendredi aux laudes : "Prends pitié de moi..."

²⁶ *Instructions* p. 61

²⁷ Les prières du matin et méditation durant 45 minutes, ensuite la messe et 1/4 heure d'action de grâce, lecture spirituelle, 15 minutes de visite au Saint sacrement. Le soir les vêpres en latin avec les longs psaumes.

²⁸ Lavigerie *Instructions*, pp 384-385. Les membres de la neuvième caravane incluait des Hollandais, des Belges, des Anglais, des Français et deux catéchistes africains médecins.

²⁹ Les rapports de l'évêque Hinsley (plus tard Cardinal de Westminster) sont dans les archives secrets du Vatican.

Une qualité que Lavigerie voulait voir dans la Société était l'obéissance. "Parmi toutes les vertus que je veux que vous ayez, la vertu de l'obéissance est la première et la seule qui soit indispensable, car rien ne peut la remplacer et elle est la source de toutes les autres... Si cela était autrement et que l'orgueil ou l'amour-propre prennent le dessus, il aurait été préférable qu'ils n'aient pas existé." Il a fait siens les mots de saint Ignace qui disait : Laissez les autres congrégations nous surpasser dans le jeûne ou autres mortifications corporelles, mais faites en sorte que l'obéissance distingue les vrais et fidèles membres de la Société.³⁰ Lavigerie a transmis à la Société une grande loyauté au Pape.³¹ Quand l'évêque Hinsley avait de la difficulté à convaincre les évêques et les Congrégations du bien de l'éducation, il a demandé avec succès aux Pères Blancs. Ceux-ci acceptaient bien la politique du Pape de construire des écoles avant les églises.

Les méthodes pastorales recommandées par Lavigerie sont bien connues et il n'est pas nécessaire de les détailler ici. Elles comprennent entre autres d'apprendre la langue locale parfaitement, (Lavigerie voulait que les premiers Pères en Kabylie parlent le Kabyle en six mois), l'étude des coutumes locales, l'histoire et les traditions, s'adapter à la nourriture locale et au niveau de vie autant que possible, l'importance d'adapter le message de l'Évangile à la culture locale, l'usage de médicaments et la construction d'écoles comme moyen d'attirer à la conversion, la collaboration avec les gens locaux pour l'évangélisation et ainsi le début de la formation du clergé, des Sœurs et des catéchistes. (On oublie souvent que les premiers membres de la Société étaient Arabes, Kabyles et Africains). Dans les séminaires, le travail manuel permettait aux étudiants d'acquérir toutes sortes de techniques. À une époque, les missionnaires pensaient qu'ils pouvaient tout faire manuellement en construction ou en mécanique. Cette idée n'existe plus. D'autres Sociétés missionnaires avaient les mêmes idées. La création du catéchuménat, très répandu dans l'Église aujourd'hui, doit son existence à l'étude de Lavigerie de l'histoire du début de l'Église. L'exigence d'une solide préparation d'une période de quatre ans pour le baptême est une pratique unique de notre Société. Aujourd'hui, considérant qu'il y a des communautés chrétiennes, il n'est plus nécessaire d'avoir quatre ans de préparation. La formation sérieuse et solide des catéchumènes reste une caractéristique de notre Société.

Chapitres après la mort du Cardinal

Il y a eu quatre Chapitres entre la mort du Cardinal et le début de la première guerre mondiale : en 1894, 1900, 1906 et 1912. Livinhac s'assurait que la représentation correspondait à l'ensemble de la Société ; les membres élus étaient plus nombreux que ceux ex-officio. Ils étaient élus directement par les membres des différentes Provinces, malgré les obstacles de distance et de communication. Ceux qui travaillaient en Afrique surpassaient ceux de l'Europe. Livinhac voulait assurer un vrai débat. Les délégués avaient plusieurs années d'expérience dans les missions et représentaient chaque fois une plus grande proportion des membres du Chapitre. Le premier point d'agenda en 1894 était d'inviter Deguerry à rejoindre la Société, Il a été touché, mais il a refusé. Les capitulants ont continué avec les élections et Livinhac a été choisi comme Supérieur général. Le Chapitre de 1894 a révisé plusieurs points : les petits séminaires (diète pauvre et manque d'expérience des membres du staff), les levées de fonds, les règles (le lever trop tôt, la règle du silence qui ne correspondait plus à la réalité, les vêtements, les lectures durant les repas, les conditions de vie.) Il peut être surprenant de constater que le nom officiel de la Société n'était pas encore bien défini et que plusieurs noms étaient utilisés pour définir la Société³². Après le Chapitre de 1894, il a été décidé d'utiliser le titre Missionnaires d'Afrique (Pères Blancs) et rien de plus.

³⁰ *Instructions*, p. 59

³¹ *Ibid*, pp.246-247 et 267

³² Le premier maître des novices parlait de la Société comme la Société des Missionnaires de Notre Dame d'Afrique. Le Cardinal a ajouté le nom du Vénérable Geronimo, mais ce nom est disparu au premier Chapitre. Certains voulaient le nom de Notre-Dame d'Afrique, mais cela n'a pas été accepté, car la Société n'avait pas la responsabilité permanente d'une basilique à ce nom. (Livinhac, *Instructions*, p 202, Rome 1960)

Au fur et à mesure que les Chapitres se succédaient, la mémoire du Cardinal diminuait. En 1912, certains capitulants ne l'avaient pas connu personnellement. Selon l'analyse du Père Ceillier, il y avait plus de liberté de discussion ; la présence du Cardinal était imposante et il était difficile de s'opposer à lui. Le Père Ceillier appelle le Chapitre de 1900 le Chapitre de la Maturité. La Société avait grandi avec maintenant cent soixante-dix Pères et Frères. Il y avait vingt-sept participants et a duré neuf jours. Livinhac a été élu de nouveau comme Supérieur général, pour un troisième terme, et ainsi nommé à vie. Cette règle trouvée dans les premières Constitutions a été ensuite abolie et, de fait, aucun Supérieur général n'a été réélu plus d'une fois. Quatre assistants ont été choisis : Voillard (le successeur de Livinhac comme Supérieur général), Mercui (l'historien du début de la Société), Girault (de la première caravane) et le théologien Michel. Les sujets discutés couvraient tous les aspects de la vie courante et de l'apostolat. Quelques règles, comme par exemple la règle de trois, n'ont jamais été remises en question ou discutées.

Le Chapitre de 1906 a préparé une version finale des Constitutions et les a présentées à Rome. Le pape Pie X les a approuvées et a signé les documents le 15 février 1908. Les Constitutions sont restées les mêmes jusqu'au Chapitre de 1967. Dans une lettre circulaire le 25 mars 1908, Livinhac avait la joie d'annoncer que le Vatican avait signé nos Constitutions et ainsi approuvé définitivement notre Société. Il a écrit que : *"même si l'accord du Vatican est très précieux, cela aura de la valeur seulement par notre fidélité aux Constitutions. Par cette fidélité nous rendrons gloire à Dieu, cheminerons dans la sainteté et travaillerons efficacement au salut des âmes. Si nous ne suivons pas ces règles et directives, ce sera la ruine inévitable de la Société"*³³.

Appendix 1 : La situation canonique :

La situation canonique au moment de la mort du fondateur était incertaine. Les Instituts sans vœux étaient une innovation dans l'Église durant la deuxième moitié du 19^e siècle et le Droit Canon ne précisait rien à ce sujet. L'existence de la Société a été approuvée par le Conseil provincial d'Alger en 1878³⁴. L'année suivante, un décret a été émis par le Vatican et donnait à la Société un statut diocésain. En 1885, les Constitutions ont été approuvées par la Propagation de la Foi (SCPF) pour cinq années seulement. Les prérogatives accordées au fondateur par le Vatican expiraient à sa mort et la SCPF exigeait que Livinhac soumettent de nouveau les Constitutions pour être approuvées. Pour cette raison, le Chapitre de 1894 a été convoqué une année plus tôt que le terme normal de six ans. Après l'élection unanime de Livinhac comme Supérieur général et de ses conseillers, le Chapitre a pris en charge les Constitutions. Il a soumis deux textes à Rome, un était les Constitutions corrigées de 1885 et l'autre, les commentaires ou directoire. Une demande a été faite d'avoir une approbation *ad experimentum* pour dix ans. La SCPF a approuvé les deux textes avec quelques corrections. L'accord final s'est fait en 1908. Durant le temps de Lavigerie, les règlements dépendaient de son accord. Maintenant que les constitutions étaient approuvées par le Vatican, cela donnait une stabilité à la Société sans ingérence de l'extérieur.

Appendix 2 : Le statut canonique :

La définition de la Société comme clergé séculier vivant en communauté demeure dans les premiers articles des Constitutions, des premières éditions jusque dans les années cinquante. Le texte n'a pas changé avec la révision du Droit Canon et la publication du *Codex Juris Canonici* en 1917. Cependant, la terminologie "clergé séculier" signifie "prêtres diocésains". Dans les Constitutions de 1958, la Société était décrite plus précisément comme Institut clérical de droit pontifical composé de clercs et de frères vivant en communauté. Après la parution du nouveau code publié en 1983, nous sommes devenus une Société de Vie Apostolique de Droit Pontifical.



Francis Nolan M.Afr.

Le 19 février 2014

(Traduction en français par Denis Laflamme Sept 2014)

³³ Ibid pp 71-2

³⁴ La Société n'était pas sous l'autorité d Lavigerie comme archevêque d'Alger, mais comme Délégué apostolique du Sahara et du Soudan. Le noviciat et scolasticat étaient appelés officiellement le Séminaire du Sahara et du Soudan. Si le nom avait indiqué que cela était pour l'apostolat en Algérie, le gouvernement français aurait pu s'opposer à son existence. À ce moment-là, le contrôle de la France au Sahara n'était pas bien défini et le Soudan n'était pas sous son contrôle. Lavigerie p. 45